

PROCEDURE FORMATION PAC ASSISTANCE

1. CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE FORMATION

DOCUMENTS FOURNIS

- ✓ Contenu des formations
- ✓ Tarifs et modalités des stages
- ✓ Planning des sessions de formation
- ✓ Procédure pour la constitution de votre dossier et la demande de prise en charge
- ✓ Bon de commande

DOCUMENTS A RENVOYER CHEZ PAC ASSISTANCE

ZI Ste Croix
Avenue de l'Armée des Alpes
84260 SARRIANS



*Bon de commande signé
accompagné de votre **règlement***

A réception de votre règlement, votre inscription à la session de formation est enregistrée.

PAC ASSISTANCE vous adresse votre Convention de stage tamponnée et signée.

A noter : Votre bon de commande est indispensable pour nous permettre de remplir votre Convention de stage.

2. DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR VOTRE ORGANISME

AVANT LA FORMATION

La Convention de stage tamponnée et signée par vos soins est à adresser à votre Organisme Collecteur Agréé pour obtenir une prise en charge.

Contactez l'Organisme dont vous dépendez pour régler les modalités de votre prise en charge : nombre de participants, montant du financement, délais pour la réalisation du dossier (au minimum 15 jours avant le départ en stage).

A L'ISSUE DE LA FORMATION

PAC ASSISTANCE vous fournira :

- une facture acquittée et une attestation de présence à conserver ;
- une facture acquittée tamponnée certifiée conforme et une attestation de présence à adresser à votre Organisme Collecteur Agréé avec la copie du dernier bulletin de salaire du stagiaire.





OBJECTIFS ET DECOMPOSITION DES FORMATIONS

INTITULE	PUBLIC CONCERNE	DUREE
PAC 1	Agents Technico-Commerciaux	1 jour
PAC 2	Installateurs Chauffagistes & Electricien	1 jour
PAC 3	Frigoristes	1 jour
PAC 4 *	Stations Techniques Agréées	2 jours
PAC 5 *	Installateurs désirant effectuer les Mises En Service	2 jours

* Pour bénéficier des formations PAC 4 et PAC 5,
vous devez être titulaire d'une **Attestation de capacité de manipulation des fluides**.

Le centre de formation **PAC ASSISTANCE** est enregistré sous le N° 93 84 03049 84 auprès du Préfet de Région Provence Alpes Côtes d'Azur.

Toutes les formations dispensées sont reconnues comme des interventions de formation continue.

PAC ASSISTANCE se réserve le droit de modifier à tout moment le planning des formations et d'annuler la session si le nombre requis de participants est insuffisant.



PROGRAMME FORMATION PAC 1 AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

MATINEE : Théorie

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage :

- de connaître les notions de base du chauffage et rafraîchissement par PAC air/eau
- d'expliquer au client le principe de fonctionnement d'une installation avec PAC
- d'expliquer le coefficient de performance COP
- de transmettre des notions de confort du rafraîchissement
- de pouvoir estimer une puissance thermique pour un bâtiment
- de dimensionner une installation
- d'évaluer les puissances calorifiques des émetteurs sur une installation existante
- de déterminer un circulateur, un vase d'expansion
- de connaître et pouvoir sélectionner les différents produits et marques du catalogue

APRES-MIDI : Pratique dans le show-room

- définitions et réglementations des planchers chauffants / rafraîchissants (notions de base)
- paramétrage des fonctions de base des régulateurs
- essais pratiques sur PAC BZ, EASYNOX, EASYTWO, EASYDUO

Questions / réponses



PROGRAMME FORMATION PAC 2

INSTALLATEURS CHAUFFAGISTES & ELECTRICIENS

MATINEE : Théorie

- acquérir les notions de base du principe thermo dynamique
- principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique
- fonctionnement des PAC appliquées au chauffage à eau chaude
- caractéristique des fluides frigorigènes
- La réfrigération, les lois fondamentales
- les fluides frigorigènes et la réglementation (R407c, R410a)
- détermination d'un circulateur, d'un vase d'expansion
- le module hydraulique et ses composants
- remplissage, essais, équilibrage
- première mise en température
- régulation
- réglementation et acoustique
- coefficient de performance COP
- dimensionnement d'une installation

APRES MIDI : Pratique dans le show-room

- installer et mettre en service une installation
- réglage de l'installation et de l'ensemble de régulation
- assurer la maintenance de l'installation
- récupération du fluide frigorigène, charge en fluide frigorigène et contrôle
- définitions et réglementations des planchers chauffants / rafraîchissant (notions de base)
- paramétrage des fonctions de base des régulateurs
- essais pratiques sur PAC BZ, EASYNOX, EASYTWO, EASYDUO

Questions / réponses



PROGRAMME FORMATION PAC 3

FRIGORISTES

MATINEE : Théorie

- notions théoriques et pratiques d'installation hydraulique
- fonctionnement des PAC appliquées au chauffage à eau chaude
- détermination d'un circulateur, d'un vase d'expansion
- les différents composants des kits hydrauliques
- remplissage, essais, équilibrage
- première mise en température
- régulation
- réglementation et acoustique
- Coefficient de performance COP
- Dimensionnement d'une installation hydraulique

APRES MIDI : Pratique dans le show-room

- mettre en service une installation
- essais pratiques sur PAC BZ, EASYNOX, EASYTWO, EASYDUO
- réglage de l'installation et de l'ensemble de régulation
- assurer la maintenance de l'installation
- définitions et réglementations des planchers chauffants/rafraîchissants (notions de base)
- paramétrage des fonctions de base des régulateurs

Questions / réponses



PROGRAMME FORMATIONS PAC4 & PAC5

PAC 4 – STATIONS TECHNIQUES AGREES

PAC 5 – INSTALLATEURS AUTONOMES

LES MATINEES : Théorie

- **PRESENTATION DES PAC AIR/EAU EASYTHERM**
 - présentation de la gamme bi bloc et monobloc SANYO
 - présentation de la gamme bi bloc MITSUBISHI
 - présentation de la gamme bi bloc et monobloc piscine SANYO
 - Présentation des pièces détachées et accessoires
- **Dimensionnement /installation /M.E.S**
 - Etude et dimensionnement d'installation air/eau (basique)
 - types d'applications hydrauliques possibles (1 zone/2zones/1zone+ECS/relève)
 - sélection des protections hydrauliques et électriques
 - Etablir un rapport de Mise en Service
- **REGULATION EASYTHERM**
 - programmation du régulateur
 - injection du soft vers le microcontrôleur
 - descriptif du programme dans le régulateur
 - paramétrage du microcontrôleur

LES APRES MIDI : Pratique dans le show-room

- **Mise en service / Dépannage**
 - Mise en pratique d'une Mise en service
 - recherche de panne électronique sur une installation
 - réglage, équilibrage, contrôle delta T, paramétrage de la régulation
 - Mise en situation remplacement d'une carte électronique
 - méthode de dépannage
 - descriptif d'utilisation du boitier **SK52S** afficheur digital MITSUBISHI
 - essais pratiques sur PAC BZI – EASYNOX – EASYTWO - EASYDUO
- **Maintenance et entretien**
 - rapport de mise en service
 - formalisme & documents administratifs
 - contrat d'entretien.

* Pour bénéficier des formations PAC 4 et PAC 5, vous devez être titulaire d'une **Attestation de capacité de manipulation des fluides**.

Questions / réponses



TARIF DES FORMATIONS

(déjeuner inclus, matériel fourni)

✓ PAC 1 :	Agents Technico Commerciaux	500 € HT
✓ PAC 2 :	Installateurs Chauffagistes et Electriciens	500 € HT
✓ PAC 3 :	Frigoristes	500 € HT
✓ PAC 4 :	Stations Techniques Agréées	1000 € HT
✓ PAC 5 :	Installateurs désirant effectuer les Mises En Service	1000 € HT

Toutes les formations dispensées sont reconnues comme des interventions de formation continue

A L'ISSUE DES SESSIONS PAC 4 & 5, LE STAGIAIRE REPART AVEC :

- Un PC configuré avec :
 - ✓ Programme pour l'exploitation et le paramétrage des régulations
-Pour toute les PAC AIR/EAU EASYTHERM
 - ✓ Documentations techniques des produits EASYTHERM
 - ✓ Documentations techniques des groupes SANYO et MITSUBISHI
 - ✓ Schématèque d'installations hydrauliques
 - ✓ Câble connexion Crouzet
- Une télécommande SAV Mitsubishi PARW21MAA
- Boitier SK52S afficheur digital MITSUBISHI
- Un boîtier leurre de sondes de température pour simulation

(Photo non contractuelle)



Pour être validée, toute demande d'inscription devra être accompagnée du règlement.



BON DE COMMANDE

SOCIETE			
NOM			
PRENOM			
TELEPHONE			

* Pour bénéficier des formations PAC 4 et PAC 5,
vous devez être titulaire d'une **Attestation de capacité de manipulation des fluides**.

Participation à la formation :

« PAC 1 / Agents Technico Commerciaux » en date du

« PAC 2 / Installateurs Chauffagistes & Electriciens » en date du

« PAC 3 / Frigoristes » en date du

« PAC 4 / Stations Techniques Agréées », du au

« PAC 5 / Installateurs désirant effectuer les Mises en Service » du au

Prix : Nb de Personnes x € HT = € HT, soit € TTC

Règlement par chèque à envoyer à l'adresse de notre Siège, avant le début de la formation

Signature & Cachet

CONVENTION N°

2010/xx/xx

**SOCIETE**

Sté	
Adresse	

Tél :	
Fax :	

ORGANISME DE FORMATION**PAC ASSISTANCE**

ZI Sainte Croix
Avenue de l'Armée des Alpes
84260 SARRIANS

Tél. : 0892 702 808 - Fax : 0490 679 533
e-mail : info@pac-assistance.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 93 84 03049 84
auprès du préfet de région de PACA

ACTION DE FORMATIONIntitulé du stage :**PAC 5**Objectifs :

Etre autonome sur les installations et dépannages
de pompes à chaleur

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :**VIDEO-PROJECTEUR - SHOW ROOM**Modalités de validation :**ATTESTATION DE PRESENCE**Date de débutdurée :Date de fin :(en heures)

Lieu : ZI Sainte Croix - Avenue de l'Armée des Alpes
84260 SARRIANS

COUT DE LA FORMATION (€ HT)**Coût pédagogique**

Coût de la formation HT

Nb de personnes

soit : **TOTAL HT =****0,00 €**

TOTAL TTC =

0,00 €**Modalité de règlement :****STAGIAIRES :**

	NOM(S) et PRENOM(S)	FONCTION	SPECIALITE	SEXE	AGE
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

CONDITIONS GENERALES :**- INSCRIPTION :**

Les stages sont payables au plus tard une semaine avant le début de stage. L'inscription ne devient définitive qu'à réception du règlement. Les frais d'inscription incluent la formation, la documentation, les repas de midi et les pauses café. Sont exclus des frais d'inscription : les frais de transport et d'hébergement, les petit-déjeuners, les repas du soir et les frais personnels.

- ANNULATIONS :

Dans le cas d'annulation intervenant moins de 15 jours avant la date du premier jour du stage, celui-ci ne sera pas remboursé. Cependant l'entreprise est en droit de désigner un remplaçant au stage.

Par souci d'actualisation et de qualité, PAC ASSISTANCE se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages programmés. Dans ce cas, les participants sont informés dans les meilleurs délais.

Si la session est finalement annulée, les frais de participation sont remboursés intégralement.

A le A le

Nom du signataire :



Pour se rendre au centre de formation

PAC ASSISTANCE SARRIANS

ZI Sainte Croix Avenue de l'Armée des Alpes - 84260 Sarrians

En voiture par l'autoroute A9 :

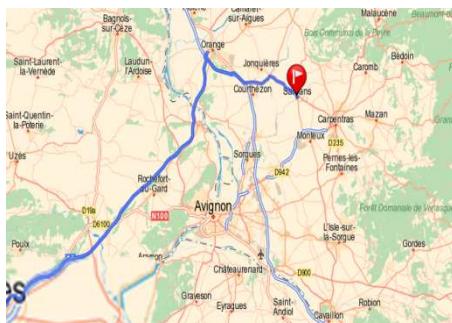
Prendre la sortie 21 ORANGE/faire le tour du rond point/reprendre l'autoroute A7/prendre la sortie 22/suivre la direction CARPENTRAS/arrivé au rond point de l'Intermarché de SARRIANS/ prendre Z.I Sainte Croix derrière Intermarché.

En voiture par le nord de l'autoroute A7 :

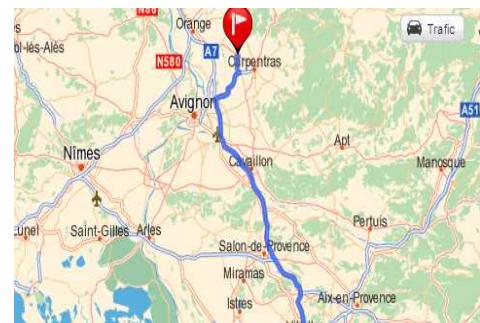
Prendre la sortie 22/suivre CARPENTRAS/arrivé à SARRIANS/ Z.I Sainte Croix derrière Intermarché.

En voiture par le sud de l'autoroute A7 :

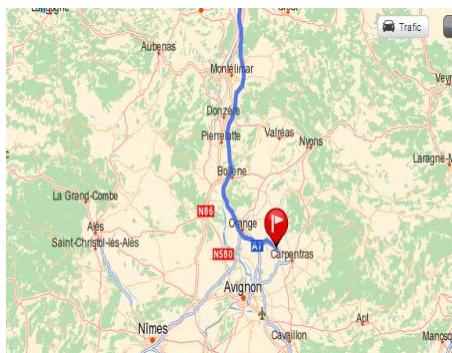
Prendre la sortie 23/prendre à droite route de Carpentras/au rond point prendre à gauche D942/prendre à droite route de Sarrians/au rond point continuer tout droit ° v de l'rmée des Alpes.



Par l'utoroute A9



Par le sud de l'utoroute A7



Par l'nord de l'utoroute A7